

Inscription des élèves à l'école de Augé pour la rentrée 2022

Madame, Monsieur,

Bienvenue à l'école d'Augé pour la rentrée 2022.

L'école a bien reçu votre inscription en mairie et votre enfant est bien enregistré à l'école de Augé pour l'année 2022-2023.

Pour l'inscription à l'école,

Merci de préparer, **dès que possible ( avant le 2 mai dernier délai ),les documents** afin de les transmettre à l'école soit par mail soit dans la boîte aux lettres de l'école :

- livret de famille
- carnet de santé avec les vaccins à jour
- justificatif de domicile
- le document d'inscription en mairie si vous avez une photocopie du document
- une fiche d'inscription fournie par l'école **en fichier joint**
- certificat de radiation de l'ancienne école si besoin

Nous allons vous contacter **entre le 2 mai et le 20 mai**:

- **par téléphone et par mail** (entretien avec l'enseignante Mme Saintoul pour les maternelles et avec Mr Monneau pour l'élémentaire)

Ensuite, **une visite brève, sur rendez-vous, sera prévue à l'école, en juin 2022**

**(les dates vous seront transmises ultérieurement)** , sous réserve, selon l'évolution sanitaire .

(dans le cas contraire, quelques photos de la classe et de l'école seront envoyées)

Je suis joignable le jeudi en décharge de direction par téléphone au 05 49 05 64 92 ou par mail à [ce.0790634K@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790634K@ac-poitiers.fr)

Cordialement

Mr Monneau, directeur école Augé